

### Sommaire

Eléments d'appréciation	1 - 2
Choix de statistiques d'intérêt conjoncturel	3 - 5
Résultats du test conjoncturel pour l'industrie genevoise	6 - 7
Fait marquant: le chômage - situation en 1984	8

Publication trimestrielle paraissant en février, mai, août et novembre.

Prix du numéro: 2 F. Abonnement annuel: 8 F; avec le «Bulletin statistique» et les «Aspects statistiques»: 23 F.

Reproduction autorisée avec mention de la source.

## éléments d'appréciation

### EN BREF

La conjoncture économique genevoise poursuit, en ce début de 1984, son amélioration amorcée à la fin de l'année précédente. Le niveau de l'emploi (les derniers chiffres disponibles portent sur le dernier trimestre de 1983) est sensiblement plus élevé qu'un an auparavant. La marche des affaires de l'industrie s'approche d'une situation satisfaisante en dépit des problèmes persistants dans la branche machines et appareils. L'activité dans la construction est à la hausse, alors que l'hôtellerie a connu le meilleur hiver jamais enregistré. Une ombre à ce tableau: une accélération inattendue, mais semble-t-il passagère, de la hausse des prix à la consommation.

### EMPLOI-CHOMAGE

Selon l'indice de l'emploi du canton de Genève publié par l'OFIAMT (97,7 au 4<sup>e</sup> trimestre, la base 100,0 étant fixée au 3<sup>e</sup> trimestre 1981) et en utilisant les résultats de l'enquête cantonale sur l'emploi (223 900 emplois en septembre 82), on estime que le nombre de personnes occupées s'élève à 221 400 à fin décembre 1983. L'augmentation est de 1 400 personnes, soit + 0,6% en une année. La diminution du nombre de personnes travaillant dans le secteur secondaire continue: 47 600 à fin 1983 soit - 800, alors que le secteur tertiaire poursuit sa progression, employant 171 000 personnes (+ 2 200). En observant l'évolution entre le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> trimestre 1983, on constate une forte diminution du nombre d'emplois: - 5 400, soit - 2,4%, de nature essentiellement saisonnière (départ des travailleurs saisonniers en fin d'année).

Le nombre de **travailleurs étrangers** continue d'augmenter mais à un rythme plus faible: à fin mars, l'augmentation annuelle du nombre des travailleurs sous permis B ou C se monte à 1 363 (contre 1 958 il y a un an), celle des frontaliers à 231 (contre 690). En ce qui concerne le **chômage**, voir le fait marquant en dernière page.

### INDUSTRIE

Selon les résultats du test conjoncturel, la situation s'améliore lentement dans l'industrie au premier trimestre. L'indicateur de la marche des affaires atteint - 8 en moyenne ce qui représente un gain de 4 points par rapport à la fin de 1983 et se rapproche d'une situation satisfaisante que l'on place généralement vers 0. On constate une progression de la demande, insuffisante cependant pour regarnir les carnets de commande toujours estimés trop peu chargés. L'indicateur de production est pratiquement à un niveau identique à celui du trimestre précédent. Certaines entreprises jugent que le nombre de personnes qu'elles occupent est trop important. Le degré d'occupation de la capacité technique se situe à un niveau particulièrement bas: 76,2%.

La situation de la branche des **machines et appareils** n'évolue pas favorablement. L'indicateur de la marche des affaires perd 10 points en moyenne sur le trimestre précédent (- 53 contre - 43). La demande évolue irrégulièrement et la production recule. Les perspectives pour le prochain trimestre restent négatives. Le redressement s'accélère dans la **métallurgie**. L'indicateur de la marche des affaires gagne 38 points en moyenne sur le trimestre précédent et se place dans une zone nettement positive (+ 43). La demande s'améliore mais un certain nombre de répondants à l'enquête jugent les carnets de commande trop peu remplis. L'indicateur de production est en hausse. La tendance générale ne devrait pas se modifier au cours des prochains mois.

La marche des affaires de l'**horlogerie-bijouterie** reste dans une zone négative (- 8) mais regagne 9 points par rapport au trimestre précédent. Les indicateurs couvrant la demande et la production s'améliorent en tendance mais les stocks sont jugés trop importants. Les prévisions pour les prochains mois sont généralement favorables.

La situation conjoncturelle continue d'être bonne dans la branche **alimentation-boissons-tabacs** et surtout dans la **chimie** où l'ensemble des indicateurs évoluent favorablement. Dans cette dernière branche, la marche des affaires devrait rester bonne ces trois prochains mois; au-delà, certains répondants à l'enquête font état d'un léger tassement éventuel.

## CONSTRUCTION

Le premier trimestre 1984 est caractérisé par une augmentation des mises en chantier de 31,7 % par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est due essentiellement, contrairement au trimestre passé, aux bâtiments avec logements. De ce fait le coût prévu des bâtiments en cours de construction augmente, ce qui se traduit par un allongement de la réserve de travail.

Dans le domaine spécifique du logement, on note au premier trimestre une forte augmentation des requêtes et des mises en chantier et une légère diminution des autorisés et des construits.

## AEROPORT

Au cours des trois premiers mois de 1984, le nombre de **passagers du trafic commercial local** s'est élevé à 1 106 532 soit 0,5 % de moins que pour la même période de 1983. Ce léger recul tient à une baisse du trafic régulier (- 2,2 %). En revanche, le trafic charter est en hausse de 3,6 %. Il faut signaler que février comptait, cette année, un jour de plus. Le **fret local** continue sa très forte progression avec au cours du trimestre 10 659 tonnes transportées ce qui représente + 31 % par rapport à l'an dernier. Le niveau atteint dépasse de 11 % le record de tonnage de 1976.

## HOTELLERIE

De décembre à février, l'hôtellerie genevoise a bénéficié d'un accroissement de la demande de 10,3 % par rapport au trimestre d'hiver précédent. Cette évolution est due à la fois à la reprise du tourisme intérieur (+ 30,0 %) et au renforcement de l'apport étranger (+ 5,8 %), lié notamment à l'amélioration de la fréquentation de la clientèle européenne, déficitaire en 1983. Alors qu'au plan suisse le volume de la demande touristique s'est encore réduit de 1,5 %, les résultats de ce trimestre à Genève sont les meilleurs jamais enregistrés en hiver. De ce fait et compte tenu d'une baisse de 450 lits de la capacité d'hébergement, le taux d'occupation moyen s'est amélioré de près de 5 points, passant en un an de 36,6 % à 41,3 %.

## CONSOMMATION

Selon les résultats de l'enquête téléphonique de février de l'Office fédéral des questions conjoncturelles auprès de 1 101 ménages du pays, l'**indice suisse du climat de consommation** gagne 4 points mais reste dans une zone négative à - 9. La mauvaise appréciation de la situation économique générale des douze derniers mois subsiste. Les attentes sont légèrement plus positives pour les douze prochains. En moyenne, la situation budgétaire des ménages interrogés est équilibrée. Environ un tiers des répondants estime que le moment est favorable pour des acquisitions importantes (machine à laver, poste de TV, etc.), alors qu'un autre tiers fait état d'une opinion contraire.

Dans le canton, le nombre de **voitures neuves mises en circulation** dans les mois de décembre, janvier et février (dernier chiffre actuellement disponible) atteint 4 575 contre 4 764 il y a un an, soit une baisse de 4 %. Il faut rappeler que l'annonce de mesures anti-pollution avait stimulé le marché automobile au début de 1983.

## PRIX

La progression des **prix à la consommation** subit une nette accélération au cours du premier trimestre 1984 (augmentation de 1,9 % contre 1,0 % au dernier trimestre 1983). Cette évolution plus rapide découle surtout d'une poussée des prix de l'alimentation (+ 3,9 % en trois mois) et de diverses adaptations de tarifs publics (+ 10,7 % pour l'ensemble de ceux-ci en trois mois). Compte tenu de la nature de ces hausses, le redressement du mouvement des prix ne devrait pas se poursuivre. Du reste, en avril, l'indice des prix à la consommation n'augmente que de 0,1 %. Le taux annuel de renchérissement se fixe actuellement à 4,1 % à Genève.

Les **prix de gros**, dont l'évolution est mesurée à l'échelon suisse, se relèvent également en raison d'une reprise de la hausse des marchandises importées et d'une augmentation plus forte des biens de consommation. La progression des prix de gros atteint 1,6 % en trois mois et 4,0 % en un an.

## SALAIRES - MOUVEMENT DE FONDS DES CCP

Au cours du dernier trimestre de 1983, la **masse salariale** versée dans le canton s'est accrue de 9,6 % par rapport au quatrième trimestre de 1982. Ce taux, supérieur à ceux enregistrés lors des deux précédents trimestres, entraîne une progression annuelle de la masse salariale de 9,0 % en 1983 contre 10,5 % en 1982. Compte tenu de la hausse des prix, l'augmentation de la masse salariale se chiffre à 4,7 % en termes réels contre 5,2 % en 1982. Le **mouvement de fonds des CCP** n'a que faiblement progressé durant le premier trimestre (+ 2,9 % par rapport au trimestre correspondant de 1983), accentuant le renversement de tendance perceptible dès le 2<sup>e</sup> trimestre de l'an passé.

## COMMERCE EXTERIEUR

Le commerce extérieur du canton de Genève avec l'étranger se signale par une expansion très importante. Au premier trimestre, les **importations** ont atteint la valeur de 1 574,5 millions de francs, soit + 38 % en un an. La croissance touche l'ensemble des marchandises classées selon leur emploi, à l'exception des produits énergétiques: matières premières et demi-produits (636,0 mio; + 54 %), biens d'équipement (123 mio; + 18 %), biens de consommation (755,0 mio; + 36 %); les produits énergétiques avec 60,5 mio reculent de 7 %.

Les **exportations** sont également en hausse notable. Elles se sont montées à 1 339,6 millions de francs, soit 28 % de plus qu'un an auparavant. En ce qui concerne les produits en relation avec l'industrie du canton, les ventes à l'étranger d'horlogerie ont atteint 241,6 mio de francs (+ 20 %), celles des produits chimiques 211,6 mio (+ 19 %), celles des machines 152,1 mio de francs (+ 11 %). Géographiquement, on observe généralement une expansion des exportations plus forte à destination des autres continents (Asie: + 63 %, Amérique: + 53 %, Océanie: + 36 %) à l'exception de l'Afrique (- 7,7 %) alors que le commerce avec les pays d'Europe connaît une croissance moins importante (+ 8 %).

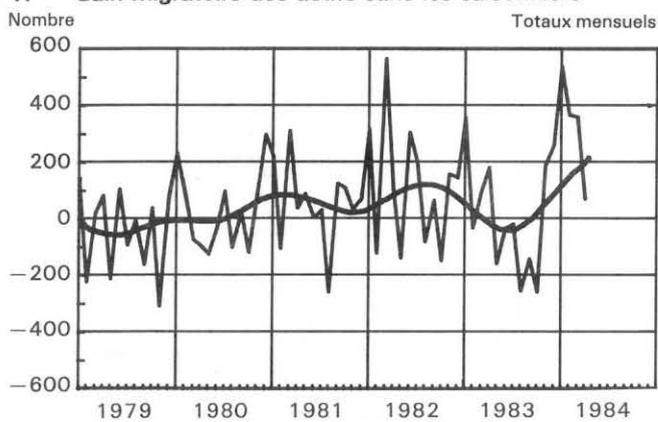
# choix de statistiques d'intérêt conjoncturel

Plus que la valeur absolue des séries, ce sont leurs variations qui, dans une optique conjoncturelle, doivent retenir l'attention. Certaines données présentées permettent une observation directe des phénomènes économiques qu'elles recouvrent, par exemple, le nombre de nuitées dans les établissements hôteliers du canton. D'autres servent à les évaluer indirectement, tel est le cas de la consommation d'électricité de l'industrie, qui peut être considérée comme un des indicateurs de l'utilisation du parc des machines.

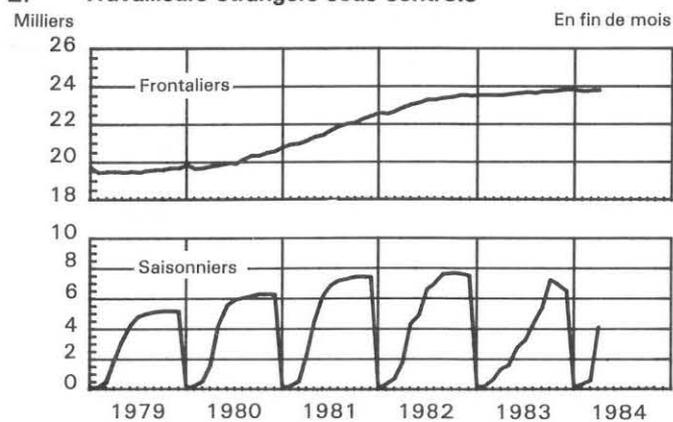
Les courbes fines représentent les **valeurs observées**; dans certains graphiques, les courbes plus épaisses et centrées mettent en évidence une approximation de la **tendance** calculée selon une méthode qui élimine en grande partie les irrégularités et les effets saisonniers.

Une feuille séparée, disponible sur demande, présente des explications sur les séries sélectionnées, en particulier sur les sources statistiques. D'autre part, on peut retrouver les valeurs observées ayant servi à la réalisation des graphiques dans le «bulletin statistique» trimestriel du SCS.

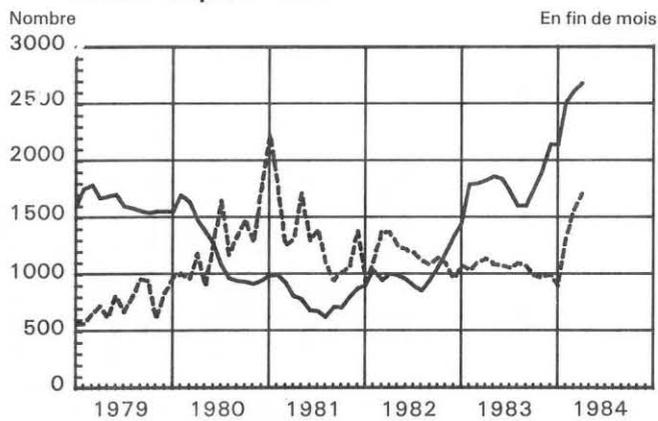
1. Gain migratoire des actifs sans les saisonniers



2. Travailleurs étrangers sous contrôle

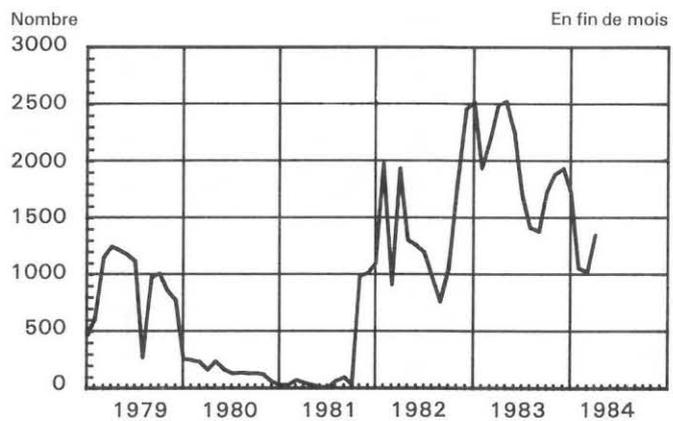


3. Chômeurs<sup>1)</sup> / offres d'emplois

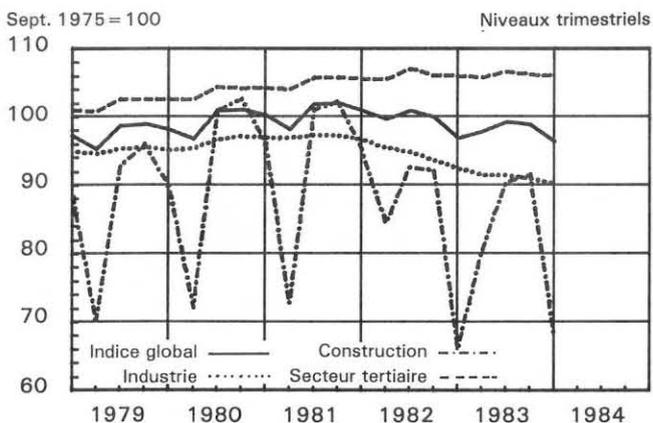


1) dès 1984, y compris ceux partiellement sans emploi

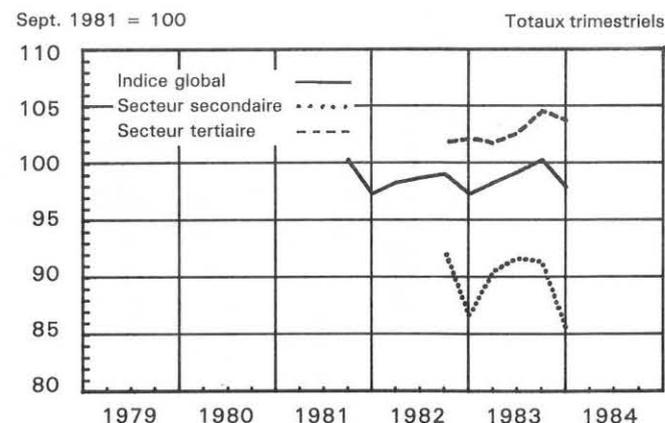
4. Travailleurs subissant une réduction d'horaire



5. Indice suisse des personnes occupées



6. Indice genevois des personnes occupées



1 - 2  
Emploi

3 - 4  
Chômage

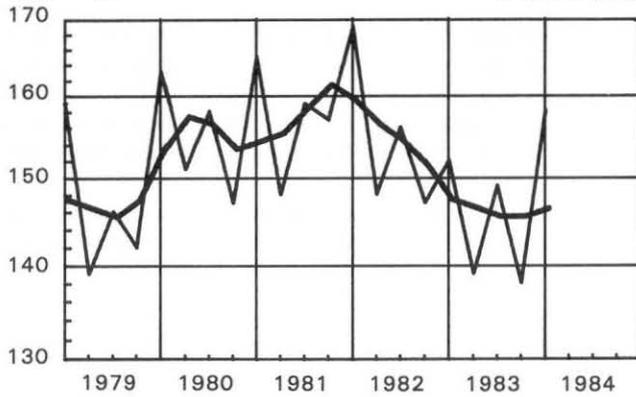
5 - 6  
Personnes occupées

### 7. Indice suisse de la production industrielle

(sans électricité, gaz, eau)

1963 = 100

Niveau trimestriel

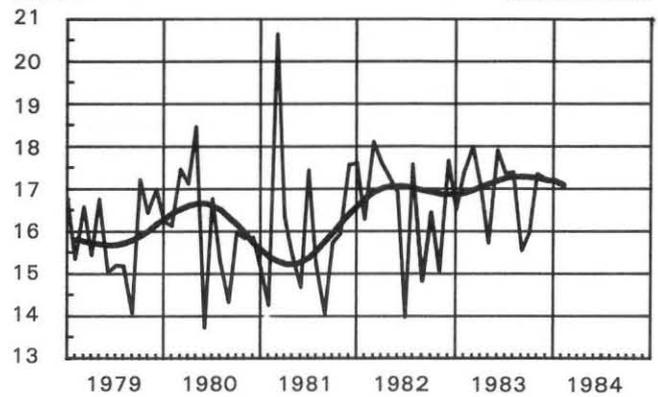


7 - 8  
Industrie

### 8. Consommation d'électricité de l'industrie

Mio kWh

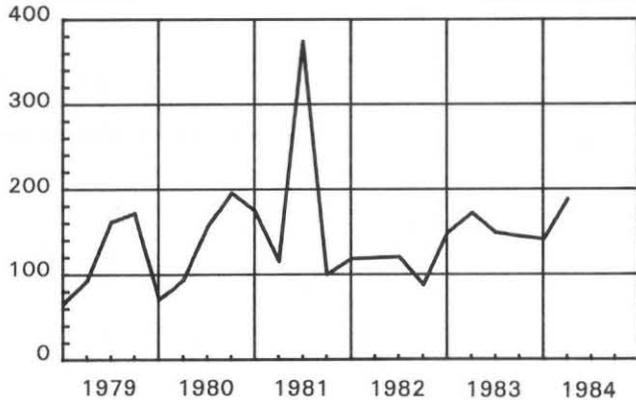
Totaux mensuels



### 9. Coût prévu des bâtiments mis en chantier

Mio F. de 1977

Totaux trimestriels

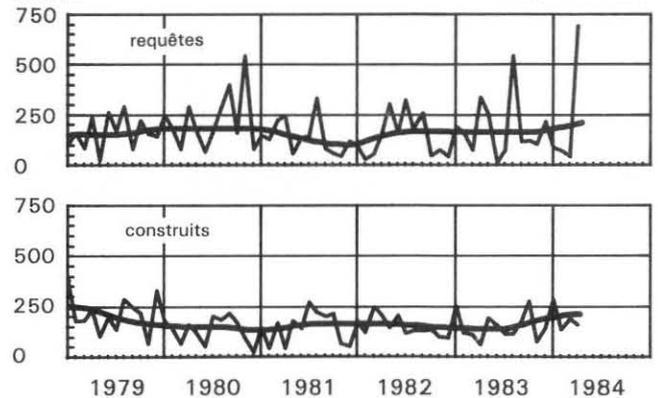


9 - 10  
Construction

### 10. Logements

Nombre

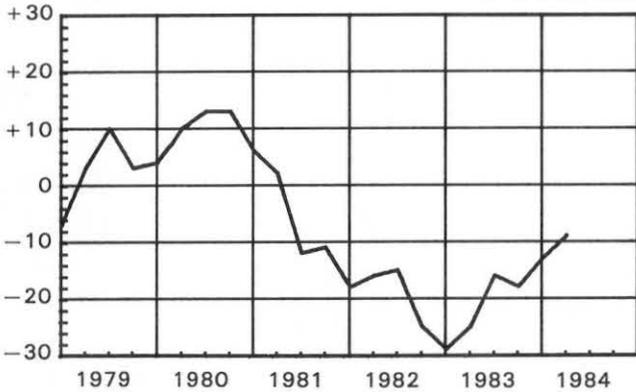
Totaux mensuels



### 11. Indice suisse du climat de consommation

Nombre indice

Niveau trimestriel

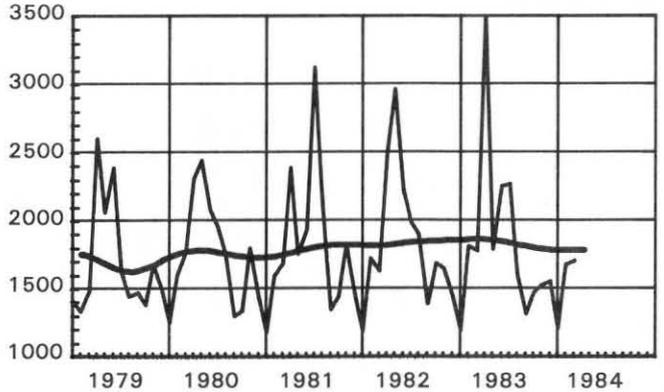


11 - 12  
Consommation

### 12. Voitures neuves mises en circulation

Nombre

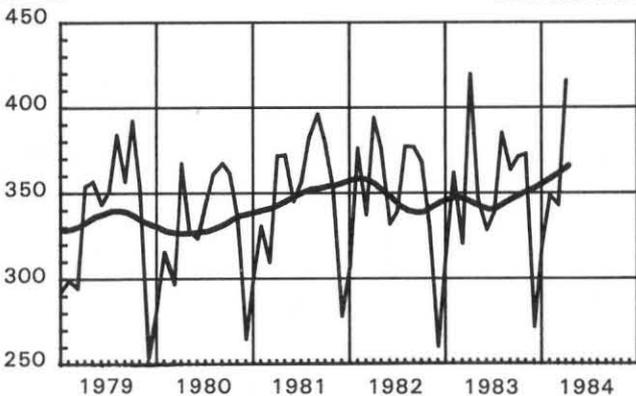
Totaux mensuels



### 13. Passagers du trafic commercial local

Milliers

Totaux mensuels

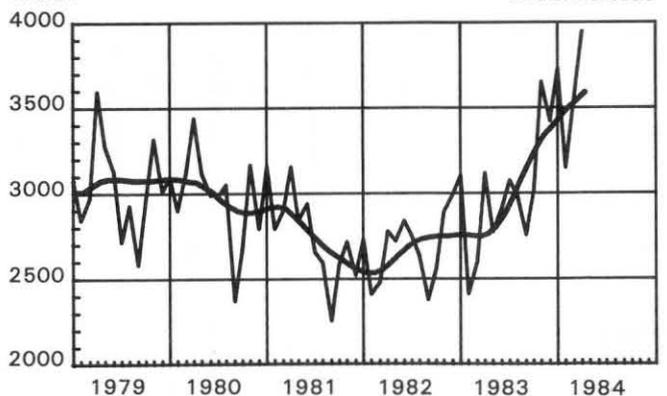


13 - 14  
Trafic aérien

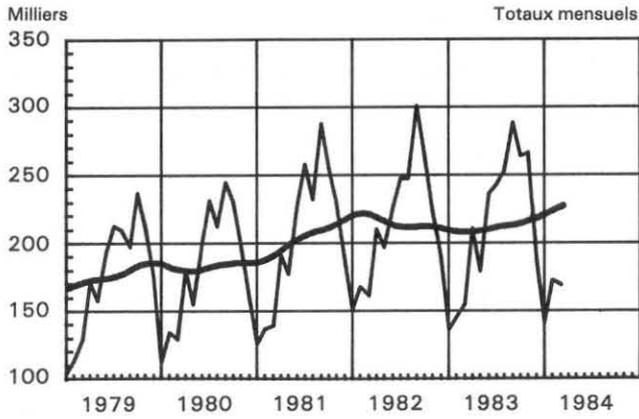
### 14. Fret local

Tonnes

Totaux mensuels



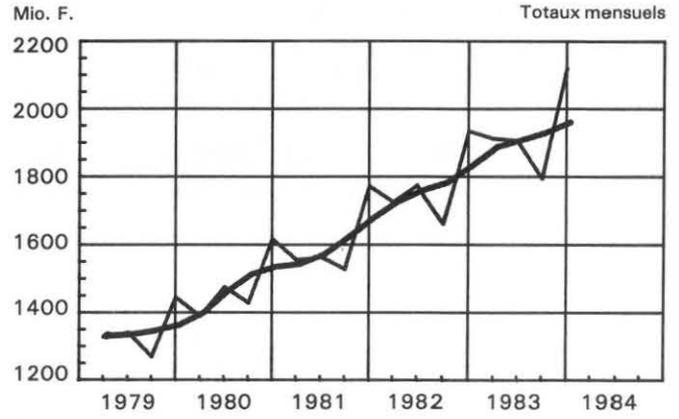
**15. Nuitées**



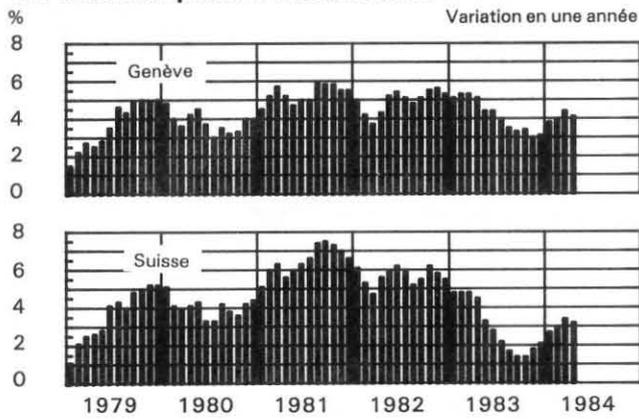
15  
Hôtellerie  
16  
Salaires

**16. Salaires versés**

selon enquête partielle du SCS

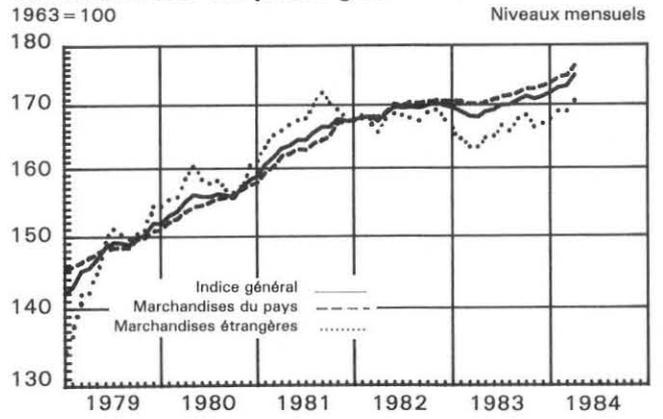


**17. Indice des prix à la consommation**

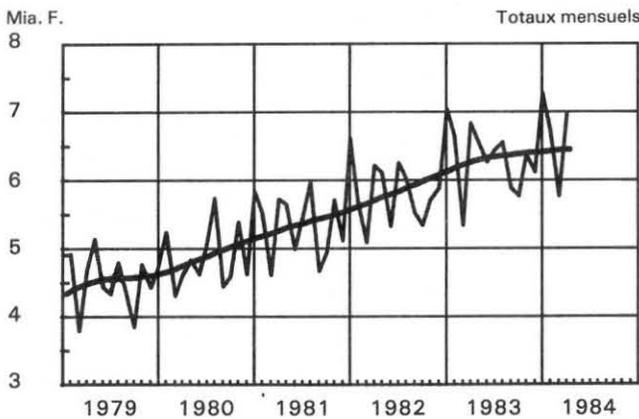


17 - 18  
Prix

**18. Indice suisse des prix de gros**

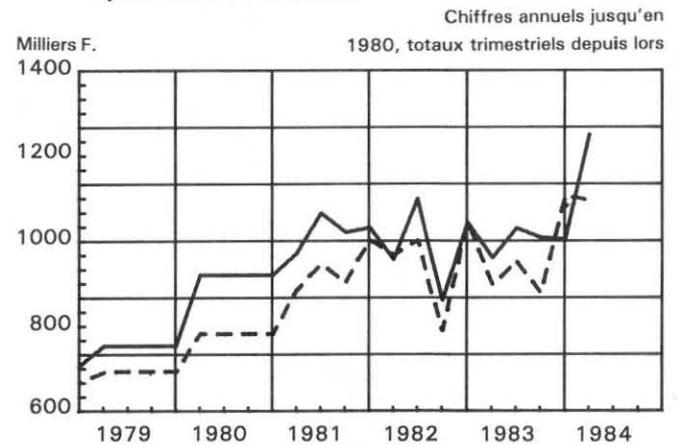


**19. Mouvement de fonds des CCP**

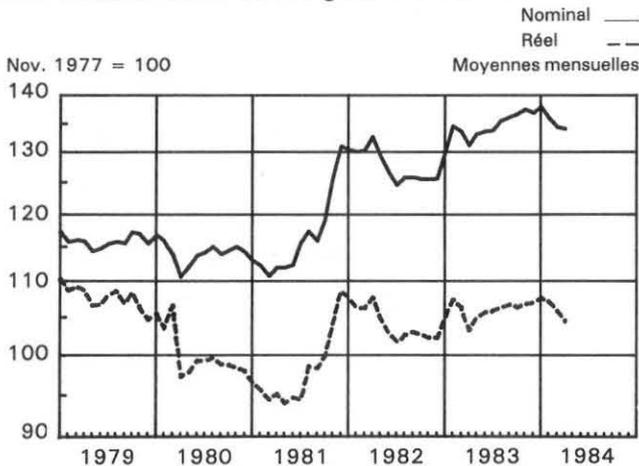


19  
Comptes  
de chèques  
postaux  
20  
Commerce  
extérieur avec  
l'étranger

**20. Importations en valeur —  
Exportations en valeur --**

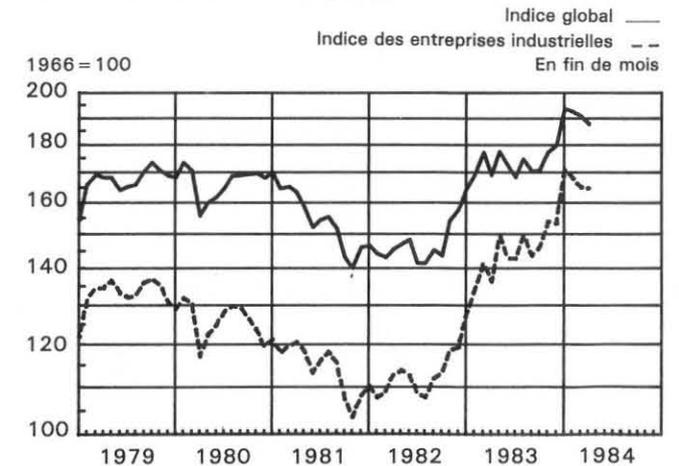


**21. Indice du cours de change du franc suisse**



21  
Cours de  
change  
22  
Actions

**22. Indice des actions de la BNS**

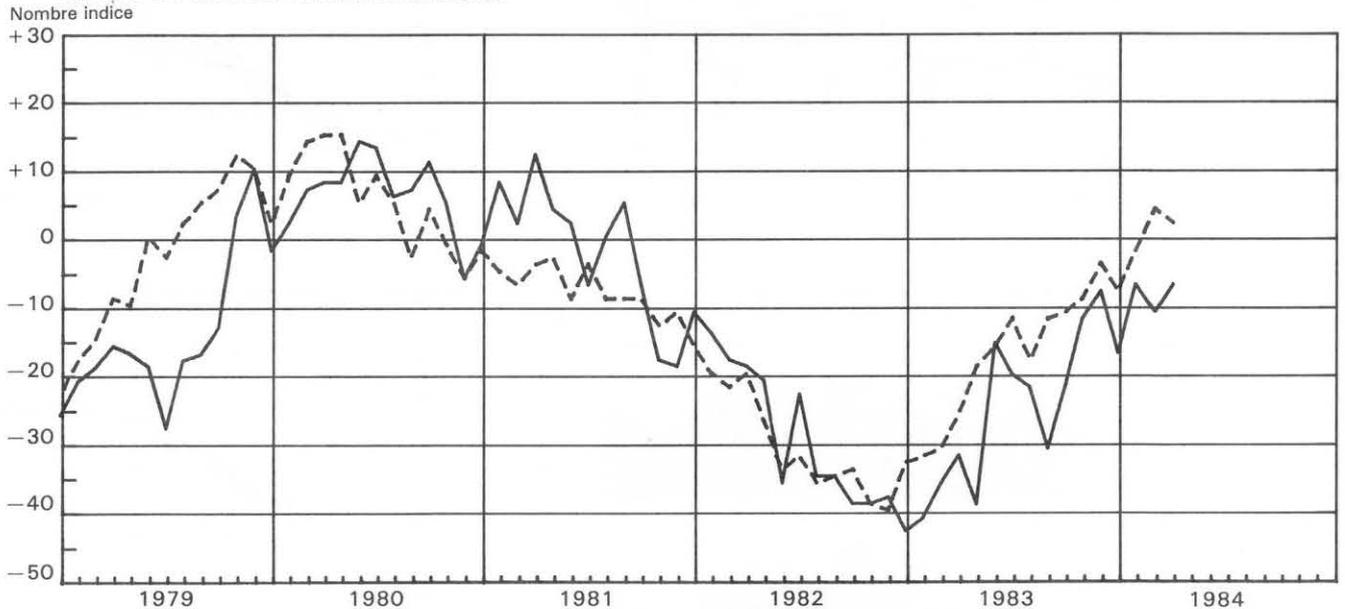


# résultats du test conjoncturel pour l'industrie genevoise

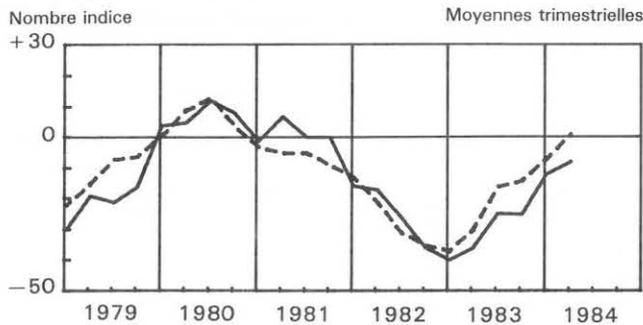
Le test conjoncturel est une application régionale de l'enquête conçue en Suisse par le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) à l'EPFZ. Il est réalisé grâce à un échantillon d'entreprises qui répondent régulièrement à des questions, principalement qualitatives, sur la marche de leurs affaires. Une quantification des réponses intervient ensuite selon la **méthode du solde**. Les principes de l'enquête et des compléments méthodologiques figurent dans la feuille «Sources et méthodes des Reflets conjoncturels», mai 1983.

ensemble de l'industrie: genève — suisse ----

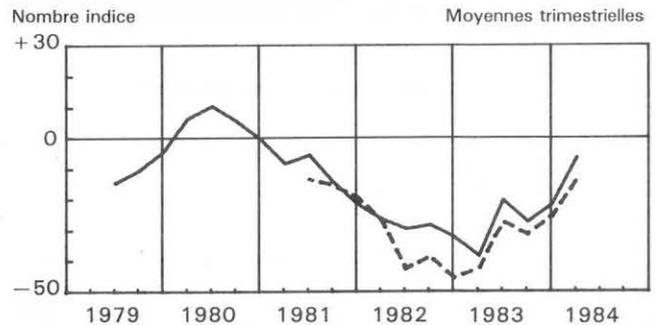
Marche des affaires: données mensuelles



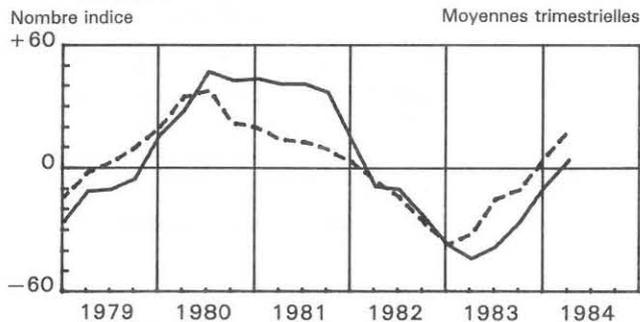
Marche des affaires



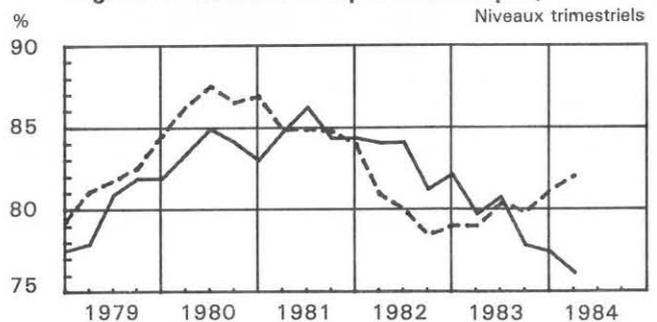
Marche des affaires



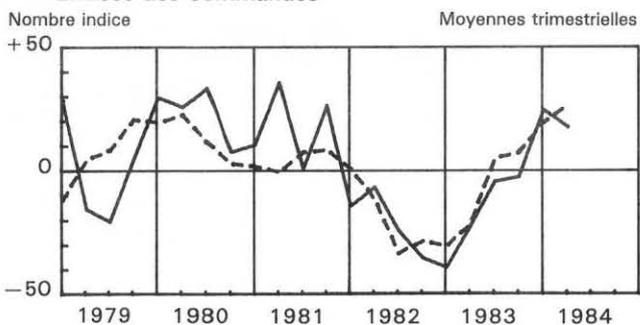
Production



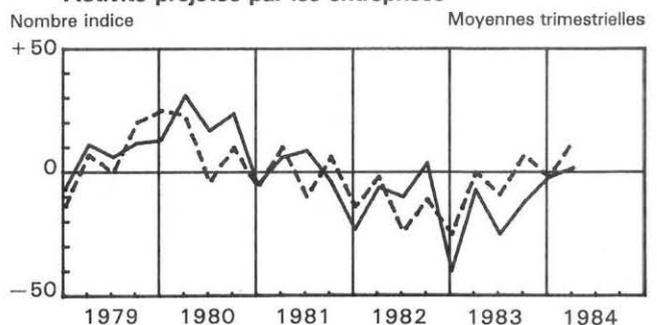
Degré d'utilisation de la capacité technique<sup>1)</sup>



Entrées des commandes



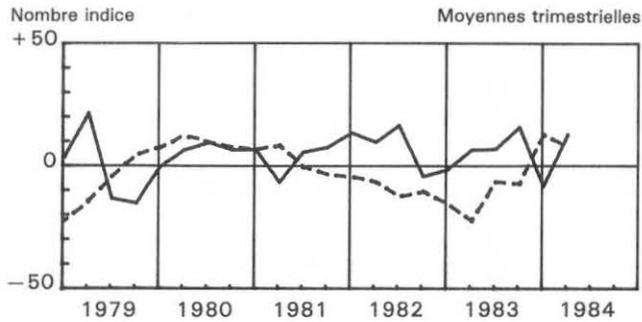
Activité projetée par les entreprises



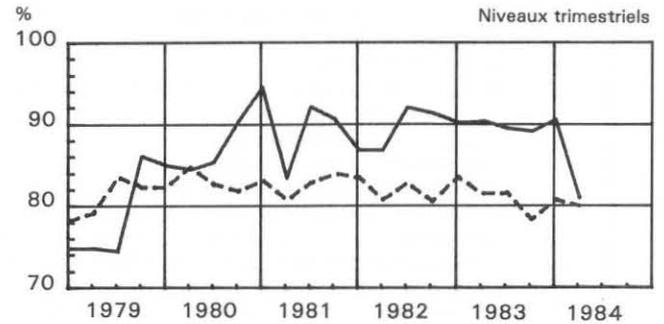
<sup>1)</sup> Moyenne pondérée des pourcentages annoncés par les entreprises

résultats des principales branches: genève — suisse ---

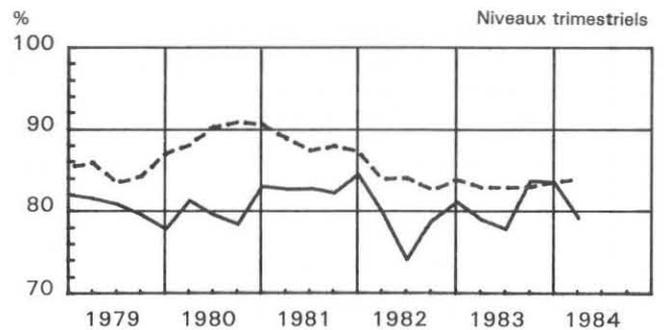
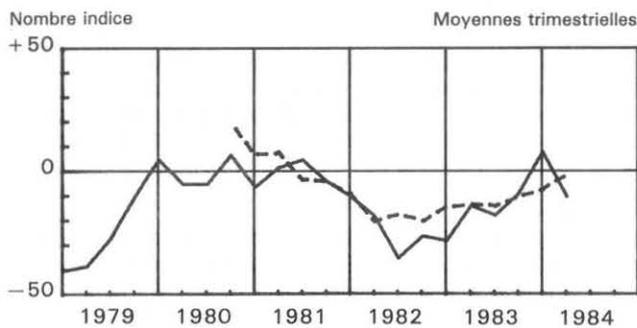
Marche des affaires



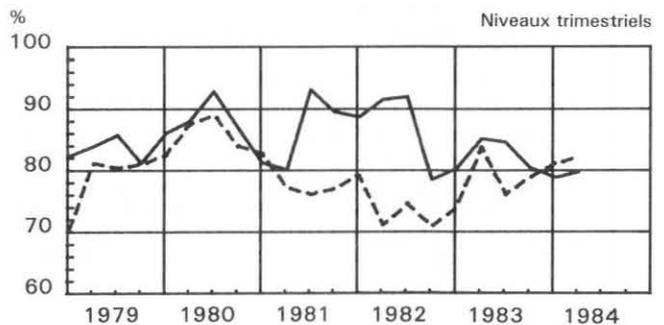
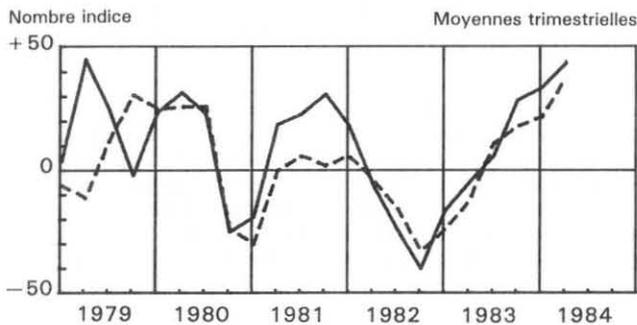
Degré d'utilisation de la capacité technique<sup>1)</sup>



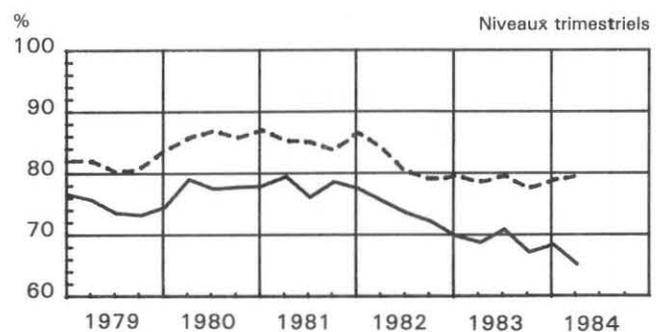
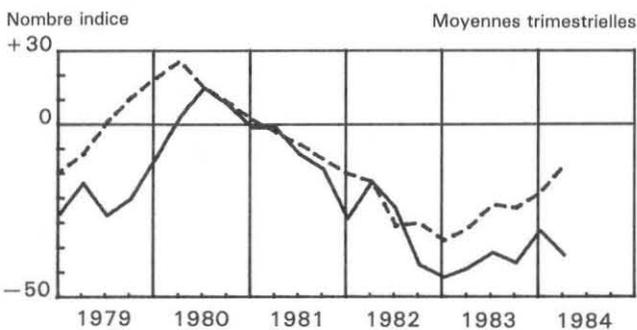
Alimentation -  
boissons -  
tabacs



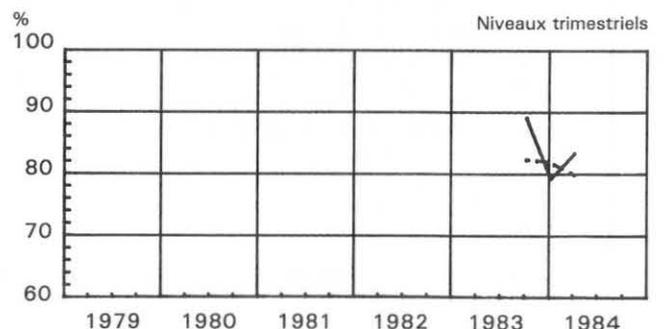
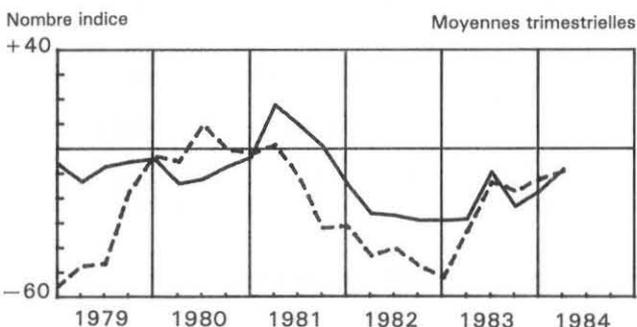
Arts graphiques



Chimie



Machines  
et appareils



Horlogerie -  
bijouterie<sup>2)</sup>

1) Voir note p. 6

2) Dès le troisième trimestre de 1983, l'ensemble des secteurs de l'horlogerie-bijouterie est couvert par l'enquête complémentaire.

## fait marquant: le chômage - situation en 1984

### nouvelles définitions

La loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI), entrée en vigueur le 1.1.1984, a entraîné des changements dans la statistique du marché du travail, à savoir la modification de définitions et la création de nouvelles catégories de chômeurs.

Aux termes de la nouvelle loi, les chômeurs se répartissent en deux catégories:

- les **"sans emploi"** ou **"chômeurs complets"** sont les demandeurs d'emploi qui n'ont pas de travail et qui cherchent à exercer une activité à plein temps,
- les **"partiellement sans emploi"** sont les demandeurs d'emploi qui n'ont pas de travail et qui cherchent à exercer une activité à temps partiel ou qui occupent un emploi à temps partiel et qui cherchent soit à le remplacer par une activité à plein temps, soit à le compléter par une autre activité à temps partiel.

L'ancienne catégorie des **"chômeurs partiels"** s'appelle, dès janvier 1984, pour qu'il n'y ait pas confusion, **"travailleurs subissant une réduction d'horaire"** et **"travailleurs touchés par des pertes de travail pour cause d'intempéries"**. Il est important de signaler que depuis l'entrée en vigueur de la LACI, il existe une distinction claire entre les personnes sans emploi qui n'ont plus de contrat de travail, et celles dont les rapports de travail sont maintenus, mais qui subissent une réduction de l'horaire qui peut même être une cessation temporaire complète de l'activité pour des motifs économiques ou une perte de travail pour cause d'intempéries (interruption temporaire complète de l'activité due au mauvais temps).

### définition du taux de chômage

Le taux de chômage se calcule en divisant le nombre de chômeurs (sans emploi et partiellement sans emploi) par la population active résidente (personnes travaillant 6 heures et plus par semaine, habitant dans l'unité géographique concernée, soit, dans le canton de Genève, 178 600 personnes) et en multipliant ce résultat par cent. L'OFIAMI applique cette méthode pour tous les cantons et l'ensemble de la Suisse. Une innovation, depuis janvier, est constituée par l'introduction des chômeurs partiellement sans emploi dans le calcul du taux, la population active restant la même.

### conséquence des modifications pour la statistique

L'adaptation de la statistique du marché du travail au nouveau régime légal de l'assurance-chômage s'est traduite, au 1<sup>er</sup> janvier 1984, par une augmentation purement statistique du taux de chômage de 0,1 % pour Genève comme pour l'ensemble de la Suisse.

Une diminution du nombre de personnes **"sans emploi"** ou du nombre de **"personnes subissant une réduction de l'horaire de travail"** a pu se produire par l'introduction d'une nouvelle catégorie bien distincte **"pertes de travail pour cause d'intempéries"**. Malheureusement les statistiques détaillées relatives à ces deux dernières catégories ne sont pas disponibles pour l'instant. La hausse du chômage en début d'année résulte en partie du fait que des chômeurs ont pu, grâce à la nouvelle loi, à nouveau faire valoir leur droit à une indemnité à partir de janvier 1984 et se réinscrire auprès des offices du travail.

### évolution du chômage

Le **nombre total de chômeurs**, y compris les partiellement sans emploi, s'élève à 2 674 en mars 1984 à Genève. Il a augmenté de 441, soit + 19,7 %, au cours du premier trimestre, contre + 12,7 % dans l'ensemble de la Suisse. En une année — par rapport à mars 1983 — le nombre de **chômeurs complets** a augmenté à Genève de + 41,0 % contre + 29,3 % dans l'ensemble du pays; le chômage s'est donc accru légèrement plus vite à Genève que dans l'ensemble de la Suisse.

Pour comparer le niveau de chômage entre Genève et la Suisse, on utilise les **taux de chômage**. Celui de Genève (1,5 % en mars) est supérieur au taux suisse (1,2 % à la même date). Les taux de chômage les plus forts sont enregistrés à Neuchâtel (3,0 %) et dans le Jura (2,8 %) et les plus faibles sont ceux d'Uri (0,2 %) et d'Appenzell Rh.-Int. (0,0 %).

	Genève				Suisse			
	Chômeurs			Taux de chômage* en %	Chômeurs			Taux de chômage* en %
	Sans emploi	Partiellement sans emploi	Total		Sans emploi	Partiellement sans emploi	Total	
mars 1983	1 829	.	1 829	1,0	25 868		25 868	0,8
décembre	2 130	103	2 233	1,2	30 380	1 872	32 252	1,0
janvier 1984	2 403	109	2 512	1,4	34 510	2 295	36 805	1,2
février	2 527	87	2 614	1,5	34 584	2 396	36 980	1,2
mars	2 579	95	2 674	1,5	33 456	2 880	36 336	1,2

\* Chômeurs en pour-cent de la population active selon le recensement fédéral de la population de 1980, chiffres définitifs (Genève: 178 589, Suisse: 3 098 936)

Le nombre de chômeurs complets étant passé à Genève de 1 829 en mars 1983 à 2 579 en mars 1984, le profil des chômeurs s'est peu modifié en un an:

- **par sexe**, la part des femmes reste d'environ un tiers;
- **par âge**, les jeunes chômeurs (jusqu'à 25 ans) représentent toujours un peu moins de deux chômeurs sur dix, les chômeurs âgés (56 ans et plus) environ un sur dix;
- **par professions**, celles du bureau et du commerce groupent environ 30 % de l'ensemble des chômeurs: 29,9 % en 1983, 29 % en 1984. La part des travailleurs des métaux et de la métallurgie est en diminution: de 11,4 % à 9,4 %. Celle des personnes sans activité déterminée est au contraire en augmentation: de 13,4 % à 15 %, ce qui correspond à une prise en compte plus large des réfugiés dans la statistique des chômeurs (à fin mars 1984, 432 personnes soit 16,8 % du total des chômeurs complets).